

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1924)

Heft: 156

Rubrik: Prepaid subscription rates

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

The Swiss Observer

Telephone: CITY 4603.

Published every Friday at 21, GARLICK HILL, LONDON, E.C. 4.

Telegrams: FREPRINCO, LONDON.

VOL. 4—No. 156

LONDON, MAY 31, 1924.

PRICE 3d.

Where are you going to-day?

To Herne Hill, for the Swiss Sports, of course!

PREPAID SUBSCRIPTION RATES

UNITED KINGDOM	{ 3 Months (13 issues, post free) : 36
AND COLONIES	{ 6 " " (24 " ") : 66
	{ 12 " " (52 " ") : 125
SWITZERLAND	{ 6 Months (13 issues, post free) : Frs. 14.—
	{ 12 " " (52 " ") : 28.—

(Swiss subscriptions may be paid into Postscheck-Konto:
Basle V 5718.)

HOME NEWS

The following statement, officially issued in Basle last week, disposes of the recent incidents along the Italo-Swiss frontier:

Communiqué officiel du Département politique fédéral.

Dans sa séance de mardi, 20 mai, le Conseil fédéral s'est occupé des incidents de Lugano, Porte-Tresa et Varese.

Pour ce qui concerne l'incident de Varese, survenu le 11 avril, l'enquête n'a pas établi que M. Tognetti, syndic de Ponte-Tresa, ait été l'objet d'actes de violence. Le télégramme que M. Tognetti a envoyé au Directoire du "fascio" de Varese pour lui exprimer ses regrets à propos des incidents de Ponte-Tresa (Suisse) a été consigné par son auteur au bureau du télégraphe de Ponte-Tresa (Italie) le matin du 12 avril, c'est-à-dire après que M. Tognetti eut rejoint son domicile.

Dans ces conditions, le Conseil fédéral a estimé que l'affaire ne comportait pas d'autre suite diplomatique.

Quant à l'incident de Lugano, qui se produisit le 6 avril, l'enquête dirigée par le juge d'instruction militaire a établi qu'un sous-officier et plusieurs soldats ont violé les devoirs de service en tenant des propos inconsidérés à l'adresse du gouvernement italien, en molestant les autres clients du restaurant où ils se trouvaient, en abusant de boissons alcooliques et en manquant de respect à un de leurs officiers.

Le Département militaire fédéral a infligé, par voie disciplinaire, des arrêts au sous-officier et aux soldats fautifs, en variant la durée de la peine selon le degré de culpabilité de chacun.

Relativement aux incidents de Ponte-Tresa, survenus le 8 avril, une enquête militaire, conduite d'une façon approfondie, a démontré que quelques soldats de service dans le voisinage immédiat de la frontière italo-suisse ont manqué à la discipline en criant, à l'adresse de personnes se trouvant sur territoire italien, des propos offensants pour le chef du gouvernement italien.

Le Département militaire fédéral a infligé des peines disciplinaires aux coupables.

Informé de ces mesures, le gouvernement italien a déclaré en prendre connaissance avec satisfaction.

Les incidents dont il s'agit ont laissé intactes les excellentes relations qui existent entre les deux Etats et leurs gouvernements.

Le Conseil fédéral a été heureux de constater que, de son côté, le gouvernement italien avait fait spontanément ce qui lui était possible pour sauvegarder ces relations.

The Federal Chambers will commence their summer session on June 2nd.

In spite of the reductions in fares, which came into force at the beginning of this year, the Swiss Federal Railways are not recording any decrease in the takings for the four months to end of April. About 30 million passengers have been carried, who have paid roughly 36 million francs for this service. Thanks to a larger volume of goods traffic, due to the improvement of general conditions, the surplus available, after payment of interest and providing for amortisation, is between 1 and 1½ million francs per month.

The levying of a special tax on large incomes for the exclusive benefit of the unemployed and the construction of cantonal dwelling houses was proposed in the Basle Grosse Rat by the Communist party.

The canton of Aargau proposes to grant a five years' concession to the "Schürf A.G.", of

Küssnacht, to bore for oil within its territory; if successful, the concession is to be extended to sixty years.

A Swiss Radio (Wireless) Exhibition was opened on Wednesday (May 21st) at Geneva by Federal Councillor Haab, who, in his address, referred to the astonishing results which the Swiss wireless industry had achieved within a short time.

An international dog show will be held in Lausanne from June 14th to 15th.

A new bridge across the Limmath is to be built between Baden and Wettingen at a cost of 1.4 million francs.

A record crowd is stated to have visited the Basle Fair last Sunday, estimated at between 35,000 and 40,000. At the central railway station the free approach to the platforms had to be closed in the evening, so as to better regulate the outgoing passenger traffic.

At a meeting in Berne of the central committee of the Swiss master bakers it was decided not to submit to a curtailment of the working hours and to insist on work being commenced at 3 o'clock in the morning.

The movement of protest against the temporary introduction of the 52-hour week in special cases is extending, the workmen of the steel and iron works formerly Georges Fischer having come out on strike in sympathy.

The Genevese students' society 'Belles-Lettres' celebrated the centenary of its foundation from Friday to Sunday, May 23rd to 25th, terminating on the latter date with a banquet at Rolle.

It is stated that a secret conference of Communists has recently been held at Basle, when a new plan of action was discussed and adopted; a number of foreigners are said to be taking a leading part.

After a trial lasting five days, Maurice Duret and his wife have been sentenced to four and one year's imprisonment respectively for having committed no less than 62 thefts in Lausanne and its neighbourhood.

Mr. Victor Hauser, judge at the Federal Tribunal in Lausanne, died suddenly last Monday in Berne from the results of an apoplectic stroke. Born in 1867, he occupied at the early age of 23 a judicial appointment in his native district of Horgen, taking up later similar duties at the cantonal courts of Zurich, of which he became president in 1910. He has been a member of the Federal Tribunal since 1912.

EXTRACTS FROM SWISS PAPERS.

Banque Commerciale de Fribourg. — Dans sa séance du vendredi 9 courant le Grand Conseil a pris connaissance du rapport de liquidation de la Banque commerciale. . . .

M. Despond, rapporteur, présente un précis historique de cette malheureuse affaire. Le bilan définitif de la banque défaillante bouclait par un déficit de francs 8,572,000 avec le 34,25 pour cent de perte pour les créanciers.

Depuis le 25 janvier 1923, la Banque d'Etat n'a pas cessé de voter tous ses soins à la sauvegarde de l'actif de la Banque commerciale en cherchant à réaliser de la façon la plus avantageuse les créances qui y figuraient. Cette tâche était héritée de difficultés de toutes sortes. Certains débiteurs cherchèrent par tous les moyens à se dérober au paiement de leurs dettes, d'autres montrèrent peu d'empressement à remplir leurs engagements. Dans l'intérêt même du bon résultat de la liquidation, des transactions furent passées avec un certain nombre de débiteurs plus ou moins insolvables. Au 31 décembre dernier, la perte à prévoir sur les débiteurs et divers s'élève encore au montant de 4,075,000 francs.

Dans toutes ces opérations, dit M. Despond, la Banque d'Etat a agi avec la plus parfaite impartialité et un désintéressement dignes de tous éloges,

tenant constamment compte des raisons d'ordre supérieur pour lesquelles l'Etat est intervenu dans le concordat et veillant à ce que la liquidation s'opère conformément aux intérêts généraux du pays. Malgré cela le sacrifice de l'Etat sera probablement allégé. La commission d'économie publique unanime propose donc l'approbation de ce premier rapport de liquidation de la Banque commerciale.

M. Chatton, directeur des finances fait observer que la perte de 1,800,000 fr. prévue au moment où le Grand Conseil a voté l'intervention de l'Etat se réduit heureusement, à 1,220,000 fr. actuellement.

L'Etat n'a donc nullement à regretter d'avoir obéi aux considérations d'ordre supérieur qui militaient en faveur de son intervention en vue d'éviter la faillite de la Banque commerciale.

Un arrangement est heureusement intervenu avec le Banco di Roma. Nous avons ainsi éliminé un gros sujet de difficultés et empêché des procès aléatoires et coûteux.

M. Chatton se joint à l'hommage rendu à la Banque d'Etat par le rapporteur et la remercie spécialement pour le zèle, la sagacité et le désintéressement avec lesquels elle a conduit cette inextricable liquidation.

Il y a lieu de retenir, en outre, que malgré des appels multipliés par la voie de la presse, un certain nombre de titres créanciers s'élevant au montant de 879,000 fr. n'ont pas encore été présentés. Ce montant demeure inscrit au passif.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.
(*Le Fribourgeois.*)

La population de Lausanne. — Au 31 décembre 1923, la population stable de la commune de Lausanne était de 68,722 habitants contre 67,712 l'année précédente.

Dans ce nombre, les bourgeois ne figuraient que pour 2914 unités. Le contingent le plus considérable est celui des Vaudois d'autres communes, au novembre de 31,859, puis les Confédérés qui atteignent le chiffre de 24,257. Il y avait enfin 9663 étrangers.

En tenant compte des étrangers qui ne séjournent que quelques temps, la population totale de la capitale vaudoise est de 70,912 habitants. C'est une augmentation de 902 habitants sur 1922.
(*La Suisse.*)

Die eidgenössische Postverwaltung 1923. — Die schweizerische Postverwaltung schloss ihre Rechnung im vergangenen Jahr zum erstenmal seit 1914 wieder mit einem kleinen Reingewinn von 341,212 Fr. ab, während das Budget einen Rückschlag von rund 7,5 Millionen vorgesehen hatte. Der Ueberschuss wäre nach dem vom Bundesrat soeben genehmigten Jahresbericht der eidgenössischen Oberpostdirektion noch bedeutender, wenn nicht 2,468,339 Fr. für einen auf einem Auslandsguthaben drohenden Verlust vorläufig zurückgestellt worden wären. (Es handelt sich dabei nach unseren Informationen um die Abschreibung eines Guthabens, welches die schweizerische Postverwaltung aus der vorbolschewistischen Zeit bei der russischen Post besitzt.) Ausserdem wurde auf dem Wertpapierbestand der Postverwaltung eine halbe Million abgeschrieben, um Kursenbussen schweizerischer Valoren auszugleichen, die nunmehr zu den Ansätzen, wie sie im Obligationenrecht für die Bilanzen der Aktiengesellschaften vorgeschrieben sind, im Inventar der Post figurieren. Das günstige Rechnungsergebnis ist bekanntlich auf die Verkehrszunahme zurückzuführen, die sich im vergangenen Jahre wieder ausgeprägter zeigte. Alle Dienstwege mit Ausnahme der eingeschriebenen Briefe und der Postanweisungen verzeichneten einen Verkehrszuwachs. Die Abnahme der Postanweisungen ist die natürliche Folge der steten Ausdehnung des Postcheckverkehrs. Einen neuen starken Aufschwung verzeichnet dementsprechend vor allem der Postcheckdienst; die Zahl der Kontoinhaber ist innerhalb Jahresfrist von 46,185 auf 50,334 gestiegen. Das bei der Postverwaltung beschäftigte Personal bezeichnete sich Ende 1923 auf 15,681 Köpfe (ohne Privatgehilfen der Landpoststellen, Pferde- und Garagelalter usw.); dabei stellen die weiblichen Arbeitskräfte 7,76 Prozent des gesamten Personals. Die Verkehrszunahme bei den Alpenposten bewirkt, dass sich diese zu einem lohnenden Geschäftszweig der schweizerischen Postverwaltung entwickeln. (National-Zeitung.)